



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION n° 2024/10/138**

Finances locales - subventions

OBJET : Demande de financement
Dotation Innovation Expérimentation
de la Région Occitanie - Vauvert à Vélo

Séance du 14 octobre 2024
Date de convocation : 8 octobre 2024
Membres en exercice : 33
25 présents – 31 votants
Le quorum est atteint.

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

Présents :

Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, Emmanuelle GAVANON, Agnès AUGUSTE.

Absents ayant donné procuration :

Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Jean DENAT
Francine CHALMETON a donné procuration à Annick CHOPARD
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Daniel SALMERON
René GIMENEZ a donné procuration à Emmanuelle GAVANON
Serge GARNIER a donné procuration à Jean-Louis MEIZONNET
Carole CALBA a donné procuration à Agnès AUGUSTE

Absents :

Sandrine RIOS
Jean-Pierre GUSAÏ

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Michel MATIVAL a été élu à l'unanimité** (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2)).

RAPPORTEUR : Mme Katy GUYOT, première adjointe au maire

EXPOSE : Dans le cadre du projet « Vauvert à Vélo », la Ville sollicite le soutien de la Région Occitanie, par le biais de la « Dotation Innovation Expérimentation ». En effet, le projet mentionné a pour objectif d'aménager la Commune de façon à prioriser les déplacements doux, et notamment en vélo, afin de limiter l'impact de l'humain sur l'environnement, mais aussi d'apporter aux usagers une qualité de vie quotidienne. Afin de permettre la réalisation de ces aménagements, la Commune sollicite le soutien de la Région Occitanie.

La Dotation Innovation Expérimentation, peut soutenir les dépenses éligibles suivantes :

- Station vélo avec coffrets pour recharge de batterie et casque
- 10 abris vélo sécurisés avec possibilité de recharge électriques
- Réseau de bornes de gonflage et d'autoréparation

L'opération « Vauvert à Vélo » est prévue d'être réalisée pendant la période courant du 1^{er} novembre 2024 au 31 mai 2025.

La demande de subvention porte sur les montants prévisionnels définis par le plan de financement suivant :

EMPLOIS		RESSOURCES	
Description	Montant des dépenses éligibles	Description	Recettes
Station vélo avec coffrets pour recharge de batterie et casque	22 478 €	Aide de la région	20 244 €
10 abris vélo sécurisés avec possibilité de recharges électriques	58 500 €	Autofinancement (ville)	60 734 €
Total	80 978 € HT	Total	80 978 € HT

Le coût total de l'opération est de 80 978 € HT. La commune de Vauvert sollicite l'aide régionale à hauteur de 20 244 €.

PROPOSITION : Il est donc demandé au conseil municipal :

- D'approuver le projet,
- D'autoriser Monsieur le maire à solliciter l'attribution et le versement des financements susceptibles d'être accordés auprès de :
 - o La Région Occitanie
- D'autoriser Monsieur le maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DECISION : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré
DECIDE

D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur (Jean DENAT(2), Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON (2), Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET(2), Emmanuelle GAVANON (2), Agnès AUGUSTE (2))

POUR EXTRAIT CONFORME

A Vauvert, le 14 OCT. 2024

Le maire,


Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....**17 OCT. 2024**.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....**18 OCT. 2024**.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du

Pour le maire par délégation,
La directrice générale des services,
Yolande Cavalier

